

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SHAREN COMEAU	Numéro de permis 2015890	Date d'inspection Le 25 avril 2023	
Nom de l'établissement Garderie la Coccinelle		Numéro de téléphone (506) 899-0673	
Adresse 50 rue Gilbert-Finn Dieppe NB E1A 8L4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;

- Le ratio enfant-éducatrice/éducateur. (conforme)
- Les jeux à l'extérieur ont lieu pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants sont présents- si les conditions météorologiques le permettent. (conforme)
- L'aire de jeu extérieur, le matériel ainsi que l'équipement de l'aire de jeux extérieur ont été inspectés. Au moment de l'inspection de surveillance, l'aire de jeux extérieur est conforme.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants. L'éducatrice encourage l'enfant qui a oublié de se laver les mains en l'invitant à nouveau à la salle de bain en utilisant une approche positive. (conforme)

Au moment de l'inspection, le lavage des mains, les jeux libres à l'intérieur, une activité dirigée (centre de découverte avec du riz dans le bac est des objets en lien avec Pâques), la préparation pour s'habiller et les jeux libres à l'extérieur ont été des moments observés.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 avril 2023

Date

original signé par
Sharen Comeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 avril 2023

Date